Publié par le TNPF le 12/06/2020 - Edité le 20/04/2024

Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France

Le tableau d’équivalence dimensionnelle applicable aux véhicules légers

Pour rappel, ce tableau permet d’assimiler certaines dimensions aux dimensions prévues par le constructeur, et donc d’être acceptées lors du contrôle technique.

Il inclut désormais un guide de lecture et d’utilisation qui précise les règles applicables, illustrées d’exemples.

Il a été mis jour afin d’inclure les dimensions standardisées dans le manuel ETRTO 2020.

Les règles d’équivalence n’ont pas été modifiées.

Il est toutefois rappelé que l’équivalence dimensionnelle ne s’applique qu’aux dimensions « Tourisme », et non aux dimensions « Camionnette » marquées « C » ou « LT ».

CoDim-T-2021

Document édité depuis :
https://www.tnpf.fr/le-tableau-dequivalence-dimensionnelle-applicable-aux-vehicules-legers/